

Projet verbal

Séance ordinaire du 24 janvier 2024

Conseil d'établissement de l'école secondaire Jeanne-Mance

Sont présents :

Parents : Armandine Siess, Virginie Fortin, Cathy-Soleil Cyr-Racine, Véronique Émery, Josianne Bouchard, Bernard Bazouamon

Membres du personnel : Jenny Beauséjour, Caroline Béliveau, Chrisleine Louis, Geneviève Fortier

Élèves : Nour Belkhodja, Lina Baroun

Représentant(s) de la communauté : Angélique Bonnair

Directeur: Olivier Roy

Sont absents :

Membres du personnel : Stéphanie Bourque, Nadia Idres

Représentant(s) de la communauté : Mélanie Judas, Martin Dusseault (BDMB)

La réunion débute à 18 h 19 à la bibliothèque de l'école et sur Teams.

1. Accueil (Vérification du quorum, prise des présences, moment de réflexion, nomination d'un secrétaire)

Nous avons le quorum. La réunion peut commencer.

Madame Siess propose Mme Cyr-Racine comme secrétaire de la séance. Mme Cyr-Racine accepte.

Adopté à l'unanimité.

2. Présentation du projet d'ordre du jour du 24 janvier 2024 *Adoption*

Mme Fortin présente l'ordre du jour.

Elle propose que le point *Mot de l'OPP* devienne le point 3, car Marie-Claude Béland est présente en ligne et elle pourra ensuite quitter la rencontre. De ce fait, tous les points suivants de l'ordre du jour seront reportés.

M. Roy propose de reporter les points 3, 4 et 9 à la prochaine séance.

Les PV des réunions du 22 juin 2023 et 8 novembre 2023 n'ont toujours pas été adoptés. Il faudra les approuver en même temps que celui du 24 janvier 2024.

Monsieur Bazouamon propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté avec les changements demandés. Mme Emery appuie.

Adopté à l'unanimité.

3. Mot de l'OPP

Mme Béland nous apprend que 5645\$ ont été amassés en don pour les professeurs.

Elle ajoute qu'il n'y a pas encore eu de rencontre des parents de l'OPP cette année.

4. Procès-verbal du 8 novembre 2023 *Adoption - Reporté*
5. Situation financière de l'établissement *Adoption - Reporté*
6. Programmation parascolaire 2023-2024 (M15028) *Adoption*

Comme cela est stipulé dans les règles ministérielles, il faut adopter la programmation parascolaire. Le ministère déploie des mesures pour que les écoles offrent une offre d'activités diversifiées à leurs élèves. Le document a été préparé par Agathe Bujold, technicienne en loisirs. M. Roy en fait la lecture et présente chacune des activités proposées et leurs détails.

Plusieurs questions sont posées :

- 1) Les inscriptions ont lieu au début de l'année pour toutes les activités. Cependant, est-ce qu'il y a des activités ou les jeunes peuvent encore s'inscrire ou s'inscrire tout au long de l'année? C'est possible pour certaines, comme à l'improvisation.
- 2) Est-ce que les parents peuvent venir encourager les différentes équipes de l'école? C'est possible pour certaines situations (ex. en robotique) et quand il y a de la place. L'information est alors partagée dans l'Info-parents.
- 3) Est-ce possible d'ouvrir plus de places à Elle-O-Sports? Non, car elles font des activités au Centre Sablon et il arrive qu'il n'y a pas assez d'équipements pour toutes les participantes (ex. spinning).
- 4) Est-ce qu'il y a beaucoup d'argent en parascolaire non-dépensé? L'an passé, nous sommes allés presque au bout de notre mesure. S'il reste des fonds, serait-il possible de faire une activité de fin d'année? Le Ministère impose des critères (réurrence dans l'année, nombre de fois X, etc.)
- 5) Est-ce que les professeurs sont payés pour ces activités? Cela entre dans leurs tâches, mais l'investissement est plus grand (ex. quand tu fais une course le dimanche, c'est sur le temps du professeur).

Les parents proposent de mettre un rappel pour les activités où il reste encore de la place.

Mme Siess remercie du fond du cœur tout le personnel qui s'implique dans toutes ces activités. Il y a des choix diversifiés et très complet. C'est incomparable par rapport à d'autres écoles. C'est également très bien d'avoir des activités réservées seulement aux classes d'accueil. Mme Emery demande si cela serait possible d'avoir une mise à jour à la mi-année des activités où il reste encore de la place.

Mme Fortin se questionne le nombre de classes d'accueil que nous avons. M. Roy mentionne nous en avons 15 maintenant, alors que 5 seulement était prévues en juin dernier. Mme Siess demande s'il y a du financement supplémentaire? M. Roy répond que non, le budget d'effectifs n'a pas été prévu pour autant de classes. Nous avons le budget pour 8 classes seulement.

Mme Fortin demande si le pairage entre un élève en classe d'accueil et un élève d'un autre secteur est quelque chose de possible? M. Roy va en discuter avec Agathe Bujold et nous revenir.

Il est proposé par Mme Emery et appuyé par Mme Fortin d'adopter la programmation parascolaire 2023-2024.

7. Plan de rattrapage scolaire suite à la grève *Information*

Le 9 janvier, le ministre Drainville a annoncé un plan de rattrapage dans les écoles du Québec. Dans un premier temps, il faut identifier les élèves dans le besoin et dans un deuxième temps, les parents des élèves ciblés doivent être informés. Les activités de rattrapage doivent débuter dans la semaine du 29 janvier.

Les matières ciblées sont le français et les mathématiques pour tous les élèves.

Ainsi que les matières à sanction :

Sciences 4^e secondaire

Histoire 4^e secondaire

Anglais 5^e secondaire

Une trentaine d'enseignants ont levé la main pour participer au plan de rattrapage par différents moyens : tutorat (activité principale mise sur pied par Mme Santana), école du samedi en matinée, camp pédagogique dans la semaine de relâche ainsi que de l'aide aux devoirs (avec la Maison d'Aurore dès le 29 janvier).

Le CE fait une mention honorable aux enseignants de l'école pour reconnaître leur dévouement dans ce plan de rattrapage. Ils ont à cœur la réussite de nos enfants.

Les parents concernés seront informés par une lettre envoyée par les secrétaires. Ils recevront ensuite un sondage leur demandant leur consentement pour que leurs enfants participent aux activités de rattrapage et sous quelle forme.

Question de Mme Emery : En quoi consiste le tutorat? Il s'agit d'une activité de soutien en français et en maths à l'extérieur des heures de cours pour un petit groupe d'élèves, avec un enseignant signifiant pour l'élève. Les mesures ministérielles pour le plan de rattrapage sont en vigueur jusqu'en décembre 2024, donc pas de contrainte budgétaire.

8. Postes en attente de comblement *Information*

L'école vit un enjeu de comblement de postes. Deux enseignants ont démissionné dans le même foyer (102). Un a déménagé à l'extérieur de la province et l'autre, un enseignant de ECR, a réorienté sa carrière.

Un enseignant de l'école (M. Tremblay), qui avait déjà enseigné en adaptation scolaire, s'est porté volontaire pour reprendre la classe et nous avons eu du soutien de la CSSDM. Les enseignants se sont rencontrés à quelques reprises depuis le retour. La direction a fait une rencontre avec les parents également pour les rassurer et répondre à leurs questions.

M. Tremblay était titulaire à l'accueil avec 4 élèves qui ont été répartis entre les autres groupes en attendant qu'un nouvel enseignant soit trouvé pour le foyer 102.

L'enseignant en ECR a été remplacé. Le poste a été affiché et a été comblé.

La directrice-adjointe, Mme Caissy, a aussi quitté pour se rapprocher de chez-elle. Le poste est actuellement en affichage jusqu'au 25 janvier en fin de journée. En attendant de combler le poste, la charge de travail est répartie entre Mme Santana et M. Clavet.

9. Sortie(s) éducative(s) pour approbation *Approbation*

Voir document en annexe

Il y a plusieurs sorties éducatives à approuver. M. Roy va préparer un document et l'envoyer à la secrétaire pour l'inclure dans le PV.

Il y aura une réunion d'informations pour les élèves lundi qui vient pour le voyage à Washington-Philadelphie : le trajet, les activités à faire, etc. Ensuite, une réunion est faite aux parents.

L'agence de voyage voulait les paiements pour la mi-février et les professeurs négocient pour que ce soit après la semaine de relâche. Il faudrait qu'il y ait un délai entre l'inscription et le paiement à donner. Un

professeur précise qu'à cause de la grève, les délais de paiement risquent d'être plus courts, car il faut confirmer nos places.

Les professeurs précisent qu'il n'y a pas de temps dans leur tâche pour organiser une levée de fonds (ex. aller emballer dans les épiceries). Avant la COVID, c'était mieux et plus facile, mais les gens n'ont plus d'argent comptant maintenant. Pour les donations, certains ont des terminaux de paiements, mais il peut y avoir des frais liés à cette technologie. Il faudrait que l'école ait un Square. On retient l'idée du papier du toilette comme activité de financement éventuellement.

Il est proposé par M. Belkhodja et appuyé par Mme Siess d'adopter les sorties éducatives.

10. Modification du code de vie suite à la directive ministérielle sur l'utilisation du cellulaire en classe *Approbation*

Reporté

11. Courrier de la présidence

Rien à mentionner.

12. Mot de l'OPP

Fait au point 3.

13. Mot du délégué au Comité de parents CSSDM

M. Bazouamon nous informe que la prochaine rencontre sera le 30 janvier 2024.

Les comités de parents ont été irrités par les directives données durant la grève. Il a été dit que les comités de parents ne pouvaient pas se prononcer pour ou contre les moyens de pression alors que c'était les membres des CE qui ne pouvaient pas se prononcer. Cela a créé du mécontentement.

Le comité de parents a une question fondamentale à adresser à la FAE : ils sont mal à l'aise avec le fait qu'il n'y avait pas de fond de grève pour les enseignants. Ils veulent rencontrer les dirigeants de la FAE pour leur demander : Comment cela est possible?

Un professeur dit que la FAE est un syndicat uniquement d'enseignants et qu'il n'y a pas d'autres corps d'emploi, comme c'est le cas dans d'autres syndicats, qui peuvent travailler pendant qu'ils sont en grève. Quatre ou cinq fois, il y aurait eu des votes sur ce sujet par le passé, où on a demandé aux membres de la FAE s'ils voulaient un fond de grève et ça a été toujours non, car cela coûte trop cher sur chaque paye.

M. Bazouamon a rencontré le protecteur national de l'élève, Jean-François Bernier. 360 000 signalements. 3600 plaintes pour violence dans les écoles, surtout d'élève à élève ou élève à enseignant. Il souhaite mettre l'accent sur la violence entre élève dans les établissements ainsi que sur la sensibilisation auprès des enseignants.

M. Bazouamon nous mentionne qu'il a aussi été question du Programme triennal de dispositions des immeubles lors de la dernière rencontre.

14. Période accordée au public

13.1 Membres de la communauté

Mme Bonnair nous parle de persévérance scolaire. Des activités seront organisées cette semaine avec des kiosques.

Un parent mentionne que les activités pour la semaine de la persévérance scolaire devraient être mentionnées dans l'Info-Parents.

Mélanie Judas attend encore une date pour le marché d'hiver, qui sera peut-être le 8 février. Elle aura alors besoin de deux bénévoles adultes.

15. Nouvelles de l'école

Expansion du nombre de classes d'accueil : déjà mentionné

Départ de Mme Caissy : déjà mentionné

Travaux dans la cafétéria : Ça se prolonge plus que prévu initialement. Travaux à faire pour la hotte d'évacuation et pour la mise aux normes pour la sécurité incendie. Certains équipements ont aussi eu des déficiences. Au retour de la semaine de relâche, on devrait retrouver la cafétéria.

Commentaire de Mme Beauséjour : Il y a une odeur d'humidité, d'égout au 1^{er} étage dans le jaune. On pense que cela partira peut-être quand l'eau sera remise.

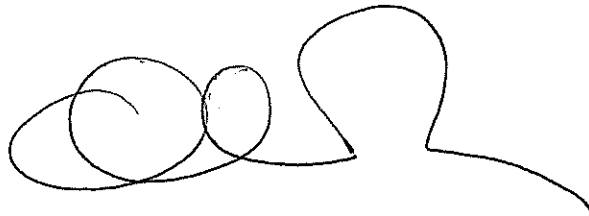
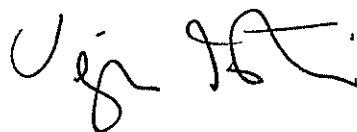
Annonce au personnel : L'eau courante sera remise dans certains locaux d'ici la fin de la semaine.

Question de Mme Fortin : Que se passe-t-il avec la rénovation de la bibliothèque? C'est M. Clavet qui reprend le projet, mais tous en ont plein les bras tant que le départ de Mme Caissy n'est pas comblé. Nous avons eu une enveloppe de 20 000\$ de la part de M. Kadir quand il a quitté la politique. Cette enveloppe est entamée, mais il reste encore des sous. Nous voudrions en discuter avec l'OPP pour faire une campagne de financement. M. Roy en glissera un mot.

16. Varia

Bernard demande si on maintient la rencontre du CE du 8 février? Oui, on la maintient, car la grille matière doit être approuvée et certains délais doivent être respectés.

Fin de la rencontre à 20h13.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.A smaller, more compact handwritten signature in black ink, appearing to be 'V. J.' followed by a flourish.

Annexe

Demandes de sorties éducatives soumises pour approbation au CÉ du 24 janvier 2024 École secondaire Jeanne-Mance - 2023-2024

Quand?	Qui?	Quoi?	Où?	Approbation CÉ
2024-02-09 (AM)	901-902-903 et 909	Ski de fond et raquettes	Parc Jean-Drapeau	2024-01-24
2024-02-12 (AM)	845	Lancement Montréalais des journées de la persévérance scolaire 2024	École des métiers des Faubourgs de Mt-2000, rue Parthenais	2024-01-24
2024-02-15 (PM)	310-311-312-313	Sortie PEI - Film "Respire" et activités pédagogiques	Cinéma Beaubien - 2396 Beaubien E.	2024-01-24
2024-02-23 (PM)	845	Noire, la vie méconnue de Claudette Colvin	Centre Phi - 407, rue St-Pierre	2024-01-24
Février (à déterminer)	7 groupes d'accueil (débutants)	Glissades sur tubes au Mont-Royal	Mont-Royal	2024-01-24
2024-03-25 (PM)	510-511	Sortie PEI - Médiation culturelle - Spectacle de Richardsson Zephir	Place des arts/Théâtre Maisonneuve - 260, boul. Maisonneuve	2024-01-24
2024-04-09 (PM)	401 à 404	Pièce de théâtre "La ménagerie de verre"	Théâtre Denise Pelletier - 4353, rue Ste-Catherine	2024-01-24
2024-04-22 (PM)	401 - 402 - 410 - 411 - 412	Spectacle de Slam de David Goudreault	Place des arts/Théâtre Maisonneuve - 260, boul. Maisonneuve	2024-01-24
2024-05-03 au 2024-05-06	Élèves du 2e cycle - 3e à 5e sec.	Voyage scolaire à Philadelphie et Washington	Agence de voyage Classe-Trotteur	2024-01-24
2024-05-03 au 2024-05-05	Élèves 1er cycle	Voyage scolaire à New-York	Best Western Fairfield (New Jersey) 216-234 route 46 East	2024-01-24
2024-05-29 au 2024-05-30	310-311-312-313	Sortie Vélo-Kayak	Val-David - 2268, rue de l'Église	2024-01-24
2024-05-28 au 2024-06-24	Français accueil 903-907 + 3 autres foyers à venir	Sortie Vélo-Kayak	Val-David - 2268, rue de l'Église	2024-01-24